



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Points-clés du Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière sucre du 17 décembre 2013

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière sucrière s'est réuni le 17 décembre dernier. Retour sur les principaux points évoqués.

#### Réflexion stratégique à l'horizon 2025

Le Conseil spécialisé a défini le volet sucrier du plan stratégique demandé par le Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt pour la fin de l'année. En plus des stratégies sectorielles propres à chaque filière, des actions transverses à toutes les filières seront également définies avant transmission de la contribution de FranceAgriMer au Ministre.

#### Situation des marchés du sucre au niveau mondial, européen et français

**Au niveau mondial**, après une baisse assez régulière des cours du sucre brut sur le marché à terme de New-York depuis octobre 2012, la période octobre à décembre 2013 s'est révélée beaucoup plus volatile sous l'influence des fonds spéculatifs et des taux de change.

Les prix du sucre roux se sont envolés pour atteindre 19,5 cts/lb (soit 430 \$/tonne) le 18 octobre dernier, niveau presque aussi haut qu'en octobre 2012 (20 cts/lb) sous l'effet de l'achat massif par les fonds financiers de 260 000 lots en moins de trois mois sur le marché à terme, soit l'équivalent de 13 millions de tonnes (25 % du commerce mondial physique). Ils sont retombés depuis à 15,9 cts/lb ces derniers jours, à un niveau inférieur au plancher atteint le 16 juillet 2013 (16 cts/lb).

Cet épisode haussier a été moins brutal pour le sucre blanc qui est passé de 483 \$/tonne le 16 juillet à 514 \$/tonne le 18 octobre avant de retomber à 444 \$/tonne le 12 décembre dernier. Ces montagnes russes illustrent la déconnexion des marchés à terme mondiaux avec la plupart des marchés intérieurs qui restent orientés à la baisse. Pour l'heure, les fondamentaux semblent avoir repris le dessus et la pression baissière pourrait s'accroître sur les prochains mois.

**Au niveau européen**, la production sucrière 2013 est révisée à la hausse à 15,9 millions de tonnes (dont 13,2 Mt sous quota), avec de meilleures prévisions pour la France et le Royaume-Uni, et dans une moindre mesure pour la Suède et la Belgique. Les importations de l'Union européenne ne devraient pas dépasser 3,3 Mt. Le stock de fin de campagne 2013/14 est à ce stade estimé à plus de 2 Mt pour le sucre sous quota. La poursuite de la baisse des prix sur le marché communautaire reflète la hausse des stocks et l'absence de problème d'approvisionnement.

**Au niveau français**, la récolte de betteraves est revue à la hausse à 32,8 Mt et la production de sucre à 4,5 Mt, niveau équivalent à celui de l'an dernier.

La France devrait disposer de suffisamment de ressources pour exporter 1,8 Mt de sucre du quota vers le reste de l'Union européenne. S'agissant du sucre hors quota, les certificats octroyés ouvrent à la France la possibilité d'exporter plus de 300 000 tonnes vers les pays tiers, ce qui permettra d'optimiser le bilan « hors quota » avec un report de fin de campagne proche de zéro.

#### La filière sucrière en quelques chiffres

La filière française du sucre et de l'éthanol génère un chiffre d'affaires de l'ordre de 4 milliards d'euros et emploie directement près de 45 000 personnes, dont 26 000 planteurs de betteraves et 10 000 planteurs de canne.

Avec un excédent commercial de 1 milliard d'euros, le sucre constitue un point fort des échanges extérieurs de la France. Il occupe la 5<sup>ème</sup> place des produits agroalimentaires dont la balance commerciale est positive, après les céréales (4,2 Mds €), les vins (3,3 Mds €), les fromages (1,2 Md €) et les bovins vivants (1,1 Md €).

En moyenne, depuis 2007, la production betteravière dépasse 33 millions de tonnes par an. La production de sucre de betterave est voisine de 4,5 Mt et la production d'alcool-éthanol dépasse 9 millions d'hectolitres.

La France, 1<sup>er</sup> producteur de betteraves, de sucre et d'éthanol de l'Union européenne et 7<sup>ème</sup> producteur mondial de sucre, est aussi le seul État-membre de l'Union européenne à produire du sucre de canne, dans ses trois départements ultra-marins (Réunion, Guadeloupe, Martinique).

#### Contacts presse : [presse@franceagrimer.fr](mailto:presse@franceagrimer.fr)

Virginie Nicolet Tél. : 01 73 30 22 54  
Laurence Gibert-Mesnil Tél. : 01 73 30 34 05

[virginie.nicolet@franceagrimer.fr](mailto:virginie.nicolet@franceagrimer.fr)  
[laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr](mailto:laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr)